



Autorisation de consultation des données allocataire Péri scolaire / restaurant scolaire
Coupon à retourner en mairie avec le dossier complet de l'enfant

Année scolaire 2025-2026

Les tarifs sont élaborés en fonction du quotient familial. A ce titre le personnel municipal sera conventionné avec la CAF pour l'accès à CDAP (Consultation des Données des Allocataires par les Partenaires). Si une famille ne souhaite pas communiquer son numéro allocataire ou son avis d'imposition, la collectivité appliquera le tarif le plus haut.

Enfant : (nom et prénom).....

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....

(adresse)

.....

- Autorise le personnel municipal à consulter les données allocataires sur le site CDAP de la Caf
- N'autorise pas le personnel municipal à consulter les données allocataires sur le site CDAP de la Caf

Fait à _____ le _____

Signature des parents ou du responsable légal